ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 73791

Texte de la question

M. Georges Ginesta attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur le récent rapport du Conseil économique, social et environnemental (CESE) intitulé « La place des dispositifs médicaux dans la stratégie nationale de santé ». Afin d'assurer la qualité et la sécurité des dispositifs médicaux, le CESE suggère de renforcer la formation indépendante des professionnels de santé. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer les suites qu'elle entend donner à cette proposition.

Données clés

Auteur : M. Georges Ginesta
Circonscription : Var (5e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 73791
Rubrique : Santé
Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes
Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 10 février 2015, page 823
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)